

**ATELIER africain francophone**  
**« Echanges d'expériences et formation pour le plaidoyer »**

## **I. RAPPORT DE SYNTHÈSE**



**17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc**

**Organisé par**  
**l'Espace Associatif et Social Watch**



**Avec la collaboration de**



# SOMMAIRE

## Structuration du rapport

### 1. Introduction

- 1.1. Les organisateurs
- 1.2. Les objectifs et les résultats attendus de cet atelier
- 1.3. La méthodologie
- 1.4. Les participants

### 2. Les stratégies pour le Plaidoyer

- 2.1. Qu'est-ce que le plaidoyer ?
- 2.2. Les tensions et les défis / enjeux de la réalisation d'actions de plaidoyer

### 3. L'approche par les Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC)

- 3.1. Principaux éléments de l'approche DESC
- 3.2. L'expérience de la Plateforme DESC au Mali
- 3.3. Synthèse

### 4. Le suivi des politiques publiques, via l'analyse des budgets et les rapports alternatifs

- 4.1. Principaux éléments sur l'analyse des budgets
- 4.2. Etudes de cas : expériences sur l'analyse des budgets
- 4.3. Etudes de cas : expériences sur l'élaboration des rapports alternatifs CEDEF
- 4.4. Recommandations pour l'analyse des budgets et l'élaboration des rapports alternatifs

### 5. Les Indicateurs sociaux

- 5.1. L'expérience des indicateurs sociaux de Social Watch
- 5.2. L'expérience des indicateurs de suivi de la CEDEF de la Wildaf
- 5.3. L'expérience des indicateurs contre la corruption de Transparency Maroc

### 6. Principales conclusions et plan de travail commun

- 6.1. Les outils de plaidoyer : « tous les outils sont-ils valables pour toutes les stratégies ? »
- 6.2. Analyse de budget et indicateurs sociaux
- 6.3. Les actions possibles à réaliser ensemble

## Structuration du rapport

Le présent rapport synthétise les discussions menées au sein de l'atelier et les principaux résultats atteints.

L'introduction présente les objectifs et les résultats attendus de l'atelier, la méthodologie utilisée, ainsi que les participants et les organisateurs. Le deuxième chapitre décrit les échanges entre participants-tes autour de la définition du plaidoyer et les tensions et défis apparaissant au moment de la mise en œuvre des stratégies pour le changement social. Subséquemment, l'approche DESC est présentée (Chapitre 3), ainsi que le débat et les analyses concernant deux outils de suivi des politiques publiques tels que l'analyse des budgets et les rapports alternatifs (Chapitre 4). Finalement, les indicateurs sociaux et leur applicabilité pour le plaidoyer sont détaillés (Chapitre 5). Le chapitre 6 donne les principales conclusions de l'atelier et le plan de travail commun.

Les annexes sont présentées dans deux documents séparés (documents II et III). Elles contiennent les documents thématiques, les coordonnées des participants, les évaluations de l'atelier et le plan d'action actualisé.

### 1. Introduction

L'atelier « **Échange d'expériences et formation pour le plaidoyer** » s'est tenu à Rabat, au Maroc, du 17 au 19 juillet 2007. Il a été co-organisé par l'Espace Associatif et le Secrétariat International de Social Watch, avec la collaboration d'Oxfam Novib/Kic. L'atelier a rassemblé 22 activistes provenant des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Kenya, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République du Congo, Sénégal, Togo et Tunisie. Durant trois jours, les participants-tes ont partagé leurs expériences de plaidoyer et, pour conclure, ont élaboré un plan d'action pour continuer les échanges par la suite.

#### 1.1. Les organisateurs

**L'Espace Associatif** est une association marocaine créée en 1996, à l'initiative d'une trentaine d'associations et de cadres associatifs issus d'horizons différents. L'Espace Associatif compte environ 90 adhérents, dont 62 associations. L'Espace Associatif s'est fixé pour principale mission d'œuvrer au renforcement et à la promotion du mouvement associatif de développement démocratique participatif, mobilisateur, efficace et citoyen. Cela à travers trois grands objectifs : le renforcement institutionnel des associations, l'amélioration des capacités des cadres des associations et l'encouragement du lobbying, notamment par le dialogue et la pression sur les institutions nationales et internationales.

**Social Watch (SW)** est un réseau international de plus de 400 organisations de citoyens qui contrôlent l'action de leurs gouvernements dans l'exécution de leurs engagements internationaux en matière d'élimination de la pauvreté et d'équité entre hommes et femmes. SW est animé par plus de 70 coalitions nationales. Sa stratégie globale est de générer des influences et des prises de conscience, de favoriser le contrôle, de développer l'organisation et de créer des liens en réseaux. Social Watch publie chaque année un rapport sur l'état du développement social dans le monde, qui est réalisé à partir des contributions des organisations de la société civile. Le thème du rapport 2007 est la sécurité sociale, à savoir les droits à la santé et à un revenu (assurance chômage, retraite, salaires, micro crédit...) permettant de lutter contre la pauvreté.

En 2006, l'Assemblée Générale de SW a défini comme l'une des priorités le renforcement des capacités des groupes nationaux et l'échange d'expériences entre les régions. C'est pourquoi, en 2007, des ateliers « d'échange d'expériences et de formation pour le plaidoyer » sont organisés en Amérique Latine, en Asie et en Afrique francophone. L'Espace Associatif, en tant que membre du réseau international de Social Watch, a proposé d'organiser cet atelier au Maroc.

#### 1.2. Les objectifs et les résultats attendus de l'atelier

**Les objectifs étaient au nombre de trois :**

- Partager des informations et des expériences (pratiques, démarches et méthodes utilisées) sur les outils de plaidoyer, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, l'analyse des budgets, la perspective des DESC et les indicateurs sociaux.
- Renforcer les compétences des participants sur l'utilisation des instruments de suivi et évaluation, notamment l'analyse des budgets et les indicateurs (quantitatifs et qualitatifs).
- Consolider les liens entre les membres de Social Watch et d'autres organisations de la « société civile » de l'Afrique francophone.

#### Quatre résultats étaient attendus de cet atelier :

- L'amélioration des compétences des participants dans les domaines ci-dessus afin qu'ils puissent les appliquer ensuite dans leur environnement.
- La préparation d'un plan de suivi des engagements pris au cours de l'atelier pour faciliter les échanges ultérieurs et la mise en œuvre d'actions communes entre les organisations participantes.
- La réalisation d'une synthèse des expériences partagées et des méthodes retenues au cours de l'atelier.
- Sa diffusion parmi les organisations participantes et les sites Internet de Social Watch, de l'Espace Associatif et d'Oxfam-Novib/Kic.

### 1.3. La Méthodologie

Avant l'atelier, chaque participant(e) a envoyé la présentation d'une expérience de plaidoyer au sein de son organisation (questionnaire). Cet apport a été déterminant durant la phase de préparation de la méthodologie.

L'atelier a été structuré de façon à encourager la participation active et libre de chacun et chacune. Etant entendu que pour apprendre ensemble, dans un environnement interculturel, chaque contribution à partir de sa propre expérience et de ses connaissances est enrichissante pour les autres.

Les séances ont été organisées de deux manières, en alternant, les travaux en groupes, avec restitutions orales, et les séances plénières durant lesquelles un thème était présenté par un(e) animateur-trice, puis une expérience par un ou une participant-te, suivie d'une discussion collective.

### 1.4. Les participants

Les participants-tes ont été sélectionné-e-s, parmi environ 75 candidatures envoyées aux organisateurs, sur la base de critères précis de genre, d'âge, d'origines culturelles et géographiques, pour représenter la diversité de l'Afrique francophone. Ces acteurs associatifs - 7 femmes et 15 hommes - agissent aux niveaux des politiques publiques à travers les différents échelons géographiques de leurs pays, voire de leur région ou continent. Durant ces trois jours, ils et elles ont mis leurs compétences au service des autres participants-tes, pour favoriser les apprentissages communs, à travers les échanges d'expériences. Ils se sont engagés à prolonger l'échange via l'internet après l'atelier.

#### Liste des participants

Organisation	Pays	Nom
Association AZUR Développement	République du Congo	Marc Foukou
Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM)	Maroc	Houda Bouzzit
Association de lutte contre le sida (ALCS)	Maroc	Moulay Ahmed Douraidi
Association marocaine des droits humains (AMDH)	Maroc	Fatiha Mesbahi
Association marocaine pour l'éducation et la jeunesse (AMEJ)	Maroc	Mohamed Aberrid
Association pour le développement et la protection de l'enfance (Troisième Millénaire)	Maroc	Faouzi Boukhriss
Association Tunisienne des femmes démocrates (ATFD)	Tunisie	Saïda Ben Garrach
Carrefour associatif	Maroc	Souad Ouatab
Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Education de Base au Burkina Faso (CCEB-BF)	Burkina Faso	Saïdou Ouedraogo
Collectif des Femmes du Mali (COFEM)	Mali	Yaba Tamboura
Forum Africain pour la Démocratie	Kenya	Franck Kamunga
Forum national pour la promotion des droits de la femme et de l'enfant (FNPDFE)	Mauritanie	Irabiha Abdel Wedoud
Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise (FOSCAM / Cradec)	Cameroun	Jean Mballa Mballa
Groupe de réflexion et d'action, Femme, Démocratie et Développement (GF2D)	Togo	Kayi Aguey Wognon
Groupe de recherche et d'action pour la promotion de l'agriculture et du développement (GRAPAD)	Bénin	Aurélien Atidegla
Halt Sida	RDC	Raphael Munyololo Ngeleza
Mouvement Ivoirien des Droits Humains (MIDH)	Côte d'Ivoire	Drissa Bamba
Organisation marocaine des droits humains (OMDH)	Maroc	Younes Foudil
Plateforme paysanne du Niger (PFPN)	Niger	Abdoulaye Issaka
Réseau africain pour le développement intégré (RADI)	Sénégal	Mamadou Diouf
Réseau amazigh pour la citoyenneté - Azetta	Maroc	Lahcen Oulhous
Tamaynut	Maroc	Yassine Abdelaziz

## 2. Les stratégies pour le plaidoyer

Les objectifs spécifiques de cette séance étaient les suivants :

- S'accorder sur les définitions et présenter des éléments de tension / contraintes et les défis/enjeux du plaidoyer au niveau local, régional et international.
- Présenter des expériences de plaidoyer (surtout de lobbying, mobilisation, campagnes...).
- Analyser les tensions/contraintes et les défis/enjeux des expériences partagées.
- Identifier les leçons tirées pour les actions à réaliser.

**Méthode suivie :** La séance a été organisée en travaux de groupe, avec restitution orale.

### 2.1. Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Quelques minutes ont été données pour réaliser ce travail en groupe, en écrivant sur une grande feuille des mots qui représentent le mieux le plaidoyer, présentés ensuite par un(e) rapporteur-trice.

Les résultats ont été les suivants :

#### La définition du plaidoyer et de ses actions

FINALITES	PRINCIPES	MOYENS Stratégies	CIBLES
<p><b>Influencer pour aboutir au changement politique et social :</b></p> <p>Défense Revendications Interpellation Dénonciation Pression Négociation Participation Sensibilisation</p>	<p>Participation Démocratie Rendre Justice Equité / Egalité Force Solidarité Evaluation Lutte Action axée sur les résultats</p>	<p><b>Actions possibles :</b></p> <p>Lobbying Mobilisation Campagnes Réseautage Meeting Sensibilisation Etudes et recherches</p> <p><b>On a besoin de :</b></p> <p>Planification Information Argumentation Participation des bases référentielles Appropriation Suivi Financement Dissémination Communication Organisation Évaluation</p>	<p>Décideurs politiques Base/Population Société Civile Médias</p> <p>Alliés Stratégiques : Journalistes Experts</p>

## LEÇONS TIRÉES POUR AVOIR UN PLAIDOYER EFFICACE

- Représentation
- Temps pour un plaidoyer participatif
- Participation aux structures internes des directement impliqués
- Processus Ex Ante (Recherche-Action, Document Stratégique réalisé avec les directement impliqués comprenant : étude du problème, actions, bénéficiaires, opposants, forces alliées)
- Un processus avant et après
- Actions de participation massive : Pétitions
- Alliance avec les organisations internationales pour appuyer le plaidoyer au niveau local
- Tensions sur lobbying
- Objectifs et arguments clairs
- Identification des opposants (dans Les documents rédigés)
- Réseautage
- Compétences et activités de recherche
- Transparence / Arguments
- Avoir les capacités pour argumenter auprès de différents publics
- Traduction : langage approprié / adaptée à la culture / utiliser les radios rurales
- Stratégie de communication : alliés journalistes, impliqués (Témoins, Indicateurs, Leaders d'opinion)
- Collecte de fonds : question de l'efficacité de l'aide, des objectifs des bailleurs, faire des notes de proposition

### 2.2. Les tensions et les défis / enjeux du plaidoyer

**Méthode suivie :** Le travail des groupes a été organisé en trois temps :

- Quatre groupes ont été chargés d'élaborer une stratégie de plaidoyer au niveau national par rapport à quatre problèmes. En effet, la systématisation des expériences envoyées (dans les questionnaires) par les participants-tes a permis aux organisatrices de regrouper celles-ci en **quatre situations-problèmes**. Ainsi, les groupes ont été organisés de manière à ce que chaque participant-te ne travaille pas sur le sujet qu'il-elle connaît.
- Les résultats de la discussion des groupes ont été présentés oralement, par le rapporteur ou la rapportrice du groupe.
- Ensuite, le débat a eu lieu, les participants-tes travaillant plus particulièrement sur le problème ont été amenés à réagir, pour compléter, à partir de leur expérience, la stratégie proposée, de façon à mettre en évidence les défis et à tirer les leçons de l'expérience (résultats, causes...).

**Les situations-problèmes traitées par chaque groupe sont :**

- 1- Le plaidoyer pour l'égalité hommes-femmes : face au problème du manque de participation politique des femmes dans les instances décisionnelles.
- 2- Le plaidoyer pour le respect des droits des enfants : comment faire respecter ces droits à l'éducation, à la santé, la sécurité individuelle, etc. ?
- 3- Le plaidoyer sur les politiques économiques qui ont un impact négatif sur les groupes vulnérables : comment renforcer le rôle des acteurs (petits producteurs, ONG, associations) ?
- 4- Le plaidoyer pour les droits culturels et linguistiques : face au problème de la non reconnaissance légale par l'Etat de la diversité culturelle.

**Chaque groupe devait traiter les trois questions suivantes, à partir des expériences de chaque participant-e :**

- Quelles stratégies de plaidoyer mettre en place par rapport au problème : lobbying / mobilisation / campagnes ?
- Quelles sont les tensions/contraintes qui apparaissent ?
- Quels sont les défis posés ?

**Les résultats et la synthèse des débats par groupe sont présentés ci-après.**

■ **Le groupe 1 : Le plaidoyer pour l'égalité hommes-femmes**

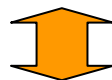
**Le problème :** La faible participation des femmes dans les instances de décision.

**Les facteurs explicatifs du problème :**

1- lois / image négative de la femme / faible participation des femmes dans la vie politique (les partis).

2- analphabétisme.

<b>Stratégies Activités</b>	<b>Cibles</b>	<b>Moyens d'action</b>	<b>Indicateurs de réussite</b>	<b>Echéance</b>	<b>Défis</b>
1. Sensibilisation	- Femmes analphabètes - Femmes instruites - Hommes	Campagnes médiatiques, lobbying et mobilisation de masse : 1- campagnes d'éducation civique 2- gratuité des frais et des ouvrages scolaires	1. augmentation du nombre de femmes aux postes clé de décision	1. court terme 2. Long terme 3. Court et moyen terme	l'antiféminisme
2. Alphabétisation	femmes analphabètes	- gratuité des frais et des ouvrages scolaires - élaboration d'un programme d'éducation nationale (budget, ressources humaines...)	baisse du taux d'analphabétisme	Long terme	traditions et coutumes
3. Institution d'une loi de discrimination positive	- législateurs - groupes de pression - leaders d'opinion	- rapports alternatifs sur la CEDAW	vote des lois	moyen et long terme	- lourdeurs administratives - intérêts politiques
4. Adaptation des lois nationales aux normes internationales	- gouvernement - parlementaires	- lobbying - mobilisation de masse - campagne médiatique	modification des lois nationales	moyen terme (5 - 10 ans)	- souveraineté des Etats - spécificités locales



**TENSIONS IDENTIFIEES :**  
**le leadership féminin**  
**la résistance des hommes vis-à-vis de la perte de pouvoir**

**Le débat :**

Les participants-tes qui travaillent sur ce thème ont commenté la stratégie proposée. Notamment, la question du défi de « l'antiféminisme » a provoqué des réactions.

Une première réaction valide que les quatre activités présentées sont nécessaires, avec la nuance qu'au quotidien, du fait des ressources limitées, il est difficile de tout faire. Dans ce sens, à partir de l'expérience de la FNPDFE en Mauritanie, il est important que la stratégie de plaidoyer soit adressée aux décideurs, la sensibilisation et la vulgarisation étant des activités complémentaires. En Mauritanie, lors des élections présidentielles, les problèmes des femmes n'étaient pas reconnus. Le plaidoyer, via des campagnes de signatures et les médias télévisés, a permis d'introduire la question de façon publique, pendant un court délai. D'un autre côté, l'expérience du plaidoyer pour les droits des femmes en Tunisie montre qu'il ne faut pas s'adresser qu'aux décideurs politiques, et par conséquent travailler sur la société toute entière, femmes en particulier et hommes qui expriment des réticences, pour changer les mentalités et les positions des uns et des autres.

Que ce soit au Mali ou au Niger, la question des quotas est posée. Face au défi de l'égalité totale, le quota constitue un « stade intermédiaire », un mécanisme à utiliser pour rendre visible les femmes. La participation des femmes à la base économique paraît un préalable pour leur représentativité politique (comme dans les organisations paysannes du Niger).

L'expérience du Togo montre que sur cette question, la mobilisation de la société civile est déterminante : grâce à celle-ci, le problème a été porté au niveau de l'Etat, qui, en dépit de voter une loi, a instauré un bonus financier pour inciter les partis politiques à inscrire des femmes sur leurs listes de candidats. Cependant, au Sénégal, les résultats du plaidoyer mené par le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) auprès de la présidence de la République et du Parlement, qui avait abouti à un projet de décret établissant un quota, ont été contrecarrés par l'opposition des partis politiques et des leaders coutumiers et religieux ; le projet a dû être retiré et il sera réétudié au cours de la prochaine législature.

Enfin, l'expérience du Maroc montre qu'il faut en plus agir sur les comportements, via les différentes institutions existantes. Les femmes doivent participer au niveau des associations et des ONG, ce qui leur permettrait d'avoir un tremplin pour être présentes au niveau politique.

Finalement, la représentation des femmes aux postes de pouvoir est un élément important, mais il est nécessaire de mobiliser les femmes comme les hommes pour pouvoir parvenir à l'équité de genre.

**Les leçons tirées de ces expériences, avec les tensions qu'elles connaissent et les défis qu'elles posent (égalité hommes-femmes, changement social et politique) sont de trois ordres :**

- il faut agir sur le long terme, les quotas représentant un moyen et non une fin en soi ; ce mécanisme sert à rendre visible les femmes, ce qui n'empêche pas de faire avancer l'**agenda en terme d'équité entre genres** ;
- le rôle de la société civile est déterminant ;
- mais pour que le plaidoyer ait un impact réel, il importe de travailler autant au niveau politique, économique, et social, via notamment les instances de socialisation (la famille, les médias, les ONG).

■ **Le groupe 2 : le plaidoyer pour le respect des droits des enfants**

**Le problème :** Comment faire respecter ces droits à l'éducation, à la santé, à la sécurité individuelle ?

**Résultats du Travail du groupe :**

<b>Le diagnostic</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les problèmes majeurs rencontrés par les enfants</li> <li>- identifier les acteurs impliqués</li> <li>- définir les contenus et les formes du plaidoyer</li> </ul> <p><b>Leurs problèmes majeurs sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mortalité infantile et vulnérabilité aux maladies</li> <li>- trafic et maltraitance des enfants</li> <li>- exploitation économique des enfants</li> <li>- cas des enfants de la rue</li> <li>- éducation, abandon scolaire, qualité de l'enseignement...</li> </ul>
<b>La stratégie de plaidoyer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information / sensibilisation par utilisation de messages choquants, dramatisation</li> <li>- Responsabiliser les pouvoirs publics</li> <li>- Procéder par une approche concrète en apportant des solutions concrètes et efficaces à certains problèmes</li> <li>- Utiliser les médias et les lieux publics (souks, mosquées...)</li> </ul>
<b>Les contraintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pauvreté</li> <li>- Les résistances culturelles</li> <li>- L'absence de moyens</li> <li>- Le niveau économique du pays</li> <li>- La non valorisation de l'éducation</li> </ul>
<b>Les défis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement des mentalités des parents</li> <li>- Faire adhérer les parties concernées</li> <li>- Rétention et amélioration de la qualité de l'enseignement</li> </ul>



## **Le débat :**

Dans le diagnostic, il faut aussi inclure les problèmes des enfants en situation de guerre et des enfants victimes du VIH-Sida (aussi dans la première situation). Egalement, l'exploitation sexuelle des enfants, filles en particulier (cas des maisons closes dans l'Est de la RDC, où deux types de tarifs sont pratiqués, avec et sans préservatif), que l'on retrouve aussi parmi les enfants soldats, est un facteur majeur de violation des droits des enfants. La situation des petites filles embauchées comme bonnes, victimes des violences physiques et des viols au Maroc, qui ne sont pas protégées par la loi en Tunisie a été aussi évoquée.

Concernant la stratégie d'information et de sensibilisation, l'expérience du Burkina Faso montre que plusieurs actions sont nécessaires : il s'agit de vulgariser les droits des enfants, de traduire ceux-ci dans les langues locales, en tenant compte des aspects culturels, et, enfin, de s'appuyer sur les leaders pour mettre en œuvre ces actions.

En République Démocratique du Congo, Halt Sida a organisé des campagnes médiatiques (théâtre de rue, radios locales, notamment pour vulgariser les textes sur les viols et violences à l'égard des mineurs) et a organisé des journées de réflexion avec les proxénètes, les filles qui se prostituent, les autorités judiciaires, cela afin de trouver des pistes de solution (résultat : 27 maisons closes sur 49 ont été fermées).

Les défis posés pour faire respecter les droits des enfants sont multiples, en particulier :

- l'évolution des mécanismes de mise en œuvre de la Convention des Droits de l'Enfant (résultat de 40 années de travail) : son non respect est également lié aux mécanismes de sa mise en œuvre (expérience de l'ALCS au Maroc). En effet, la société civile n'a pas le droit de faire des rapports ;
- la réinsertion des enfants victimes de la prostitution au niveau familial, scolaire et économique, comme à Bukavu (RDC), et des enfants soldats (cas du programme « Désarmement, Démobilisation, Réinsertion », DDR) ;
- l'application effective des lois sur l'enseignement gratuit et obligatoire (comme en Tunisie) ou du code de la famille sur la question de l'âge du mariage (au Maroc, le juge peut autoriser le mariage avant 18 ans) ;
- la participation des enfants est importante. Or, quel accompagnement assurer pour que cette participation soit réelle et soutenable ? L'exemple des parlements des enfants au Maroc montre que cette mesure est artificielle.

### **Les leçons tirées de ces expériences sont de quatre types :**

- la sensibilisation et la vulgarisation sont un préalable au plaidoyer, en particulier sur ce thème, notamment auprès des activistes des droits humains et des enseignants ;
- travailler sur les mécanismes de mise en œuvre de la convention des droits de l'enfant et mener un plaidoyer pour les faire évoluer ;
- donner les moyens réels (notamment financiers) au suivi et à la mise en œuvre dans les actions de plaidoyer pour le respect des droits des enfants (par exemple, pour les programmes de réinsertion des victimes de la prostitution),
- adapter le plus possible les actions aux réalités locales rencontrées (pour la vulgarisation des droits notamment), en recherchant des formes réelles de participation et non plus ou moins fictives (telles que le parlement des enfants).

■ **Le groupe 3 : Le plaidoyer pour le respect des droits économiques**

**Le problème :** définir un plaidoyer sur les politiques économiques, qui ont un impact négatif sur les groupes vulnérables : comment renforcer le rôle des acteurs (petits producteurs, ONG, associations) ?

**Le problème ciblé par le groupe :**

A cause de l'ouverture des frontières, le marché national est envahi par les produits étrangers, ce qui ruine les petits producteurs.

<b>Cible</b>	<b>Objectifs (ce qu'on veut)</b>	<b>Comment : La stratégie</b>	<b>Résistances</b>
<b>1. Les petits producteurs</b>	Les convaincre que les accords de libre échange sont favorables aux producteurs multinationaux : l'absence de tarifs douaniers fragilise les producteurs nationaux	- Expliquer - Sensibiliser	- producteurs non convaincus - niveau d'instruction bas - difficultés à s'organiser
<b>2. Les autorités signataires</b>	- Ne pas signer ces accords - Renégocier ceux-ci - Prendre des mesures pour protéger les producteurs nationaux	- Amener l'Etat à la table des négociations - faire pression pour changer les politiques - conférence de presse - études, - pétitions, sit-in, marches...	Etat / Système : - corruption, - intérêts personnels - institutions
<b>3. l'opinion publique</b>	Mobiliser et faire adhérer un maximum de personnes à notre cause	- Médiation - Vulgarisation du sujet pour permettre à une large partie de la population de comprendre le problème - Organiser un boycott des produits étrangers	population : intérêt pour acheter les produits les moins chers



**Les défis :**

Quelle structure se donner pour le plaidoyer ?  
 Comment impliquer l'ensemble des acteurs de la société civile ?  
 Comment adapter notre discours pour être compris par tout le monde ?  
 Comment trouver les mécanismes de pression ?

Comment pousser les décideurs politiques à considérer les enjeux à court et long terme : créer des instances, structures et lois pour renforcer les produits nationaux et s'ouvrir sur le mouvement altermondialiste

**=> Arriver à un commerce équitable**

**Le débat**

Par rapport à ce type de plaidoyer, Aurélien Atidegla, du Grapad et de Social Watch - Bénin, synthétise l'expérience concernant la campagne régionale sur les Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'Union Européenne et les pays africains. Les mobilisations et les discussions pour arrêter les APE en Afrique ont commencé il y a trois ans. La Third World Network et la African Trade Network, guident ce processus et, depuis 2003, une campagne au niveau international, régional et national est menée. En 2006, le bilan de la stratégie utilisée montre que la campagne a eu du succès. En Afrique de l'Ouest, la société civile maîtrise le sujet, les compétences existent et les acteurs étatiques se réfèrent à la société civile. Aussi, les activistes occupent un rôle important dans les négociations avec les Etats. L'un des défis est de pouvoir élargir la campagne, avec d'autres acteurs sociaux comme les producteurs, etc. Car celle-ci a été un peu élitiste, dans le sens que l'information est restée au niveau des organisations les plus concernées.

Mamadou Diouf, du Radi au Sénégal, ajoute qu'il est très important de mener les campagnes avec des coalitions d'acteurs, comme par exemple les associations des consommateurs.

Les petits producteurs sont le plus souvent les oubliés des politiques agricoles, comme c'est le cas au Niger dans le processus actuel de privatisation des terres. Face à cette contrainte, le défi est de pouvoir les impliquer directement et d'appuyer leur leadership. Enfin, selon Abdoulaye Issaka de la Plateforme paysanne, les besoins se situent également au niveau de l'expertise nécessaire pour mener le plaidoyer et de la vulgarisation aux différents échelons locaux des campagnes lancées régionalement.

**Les leçons tirées par les expériences des participants sont les suivantes :**

- les campagnes doivent toujours être menées avec des coalitions d'acteurs ;
- les actions de plaidoyer au niveau régional peuvent renforcer les actions menées au niveau national (cas du plaidoyer contre la loi discriminatoire sur le droit à l'héritage des ivoiriens d'origine étrangère porté devant le Commission Africaine des Droits des Peuples).

■ **Le groupe 4 : Le plaidoyer pour les droits culturels et linguistiques**

**Le problème :** la non reconnaissance légale, par l'Etat, de la diversité culturelle : droits linguistiques, droit à la culture, etc.

Stratégies	Tensions	Défis
1. Elaboration d'une étude montrant une démographie culturelle	Réticence par rapport au projet	- Reconnaissance de la diversité culturelle et de la primauté du droit de chaque groupe ethnique
2. Evaluation des politiques nationales au regard des droits culturels	Politisation du problème	- Mise en évidence de la diversité en tant que voie d'union
3. Valorisation de la diversité culturelle (ex : semaine des langues et cultures comme stratégie d'information)	Accusation	- Renforcement de l'unité nationale
4. Elaboration d'un document de plaidoyer valorisant tous les aspects coutumiers, culturels, religieux des peuples...	/ incarcération	- Effectivité de la diversité culturelle à travers plusieurs indicateurs : politique nationale, traitement de l'information, medias, représentativité au sein du pouvoir...
5. Influencer la législation nationale	Risque d'extermination	- Participation internationale équitable
6. Ratification des textes internationaux	/ génocide	- Appropriation du problème par les concernés
7. Harmonisation des textes nationaux avec les traités internationaux protégeant les droits culturels	Instrumentalisation religieuse	- Reconnaissance des aspects positifs des droits coutumiers par la législation nationale
8. Elaboration de mécanismes de suivi des lois	Tensions interethniques	
9. Propositions des projets de loi aux parlements nationaux	Ingérence extérieure	
10. Renforcement des capacités des victimes	Instabilité	
11. Mise à contribution des organisations internationales (UNESCO...)	Rébellions armées	
12. Coalitions avec les médias	Déportation / xénophobie	
13. Adoption d'une démarche participative incluant les concernés	/ exclusion	

**Le débat :**

Certaines stratégies paraissent essentielles dans ce type de plaidoyer pour le respect des droits culturels et linguistiques :

- influencer la législation nationale ou la Constitution ;
- impliquer pour cela la société civile et les Nations unies ;
- rédiger des rapports alternatifs (comme au Maroc pour faire reconnaître Tamazight) ;
- impliquer les bénéficiaires, ce qui renforce les conditions de réussite du plaidoyer ;
- relayer la stratégie et les questions au niveau des médias.

Les tensions rencontrées sont liées aux stratégies et aux pratiques des différents acteurs, montrant toute la complexité que doit prendre en compte toute stratégie de plaidoyer à ce niveau.

Celles-ci concernent notamment :

- Les réticences des parlementaires, comme en République du Congo où les droits des Pygmées ne sont pas reconnus. A l'occasion de la 6ème édition du Festival Panafricain de la Musique (FESPAM 2007), les représentants des Pygmées qui y participaient ont été hébergés au parc zoologique de Brazzaville, sous le prétexte qu'ils y seraient mieux et que le site correspondait à leur environnement habituel. Azur Développement, qui mène un programme en partenariat avec l'Association pour la Défense des Droits des Peuples Autochtones (ADDDPA), a mené un plaidoyer à travers les médias qui a abouti à la présentation d'excuses de la part des Ministres et au relogement des Pygmées ;

- l'Etat en général ou ses institutions, comme au Maroc pour ce qui est de la discrimination à l'égard de l'Amazighité, sa reconnaissance posant un débat politique au niveau de la société (crainte de revendication d'indépendance) ;
- les coutumes locales, régionales, comme par exemple au Niger où la pratique de la scarification entre en contradiction avec les textes internationaux ratifiés par l'Etat ;
- les discriminations proviennent aussi des langues parlées, et se retrouvent également au niveau des médias : au Maroc, le fait de parler le Berbère est un facteur de non accès aux services de santé des hôpitaux, notamment pour les femmes, comme de non prise en charge des soins, notamment le VIH Sida. Face à cela, le Réseau Amazigh mène différentes actions au niveau des médias, des textes législatifs et des livres scolaires ; l'association Tamaynut aussi, au niveau de la Constitution.

**Les défis à relever sont de plusieurs ordres :**

- faire un plaidoyer pour introduire les langues dans les textes nationaux (constitution, lois) ;
- garantir dans la réalité l'égalité - de droit et de fait - entre toutes les cultures : s'il est vrai que toutes les cultures se valent, certains groupes sont minorisés ;
- travailler à l'appropriation du processus (pour distinguer ce qui est culturel et ce qui est droits)

**Les leçons à tirer de ces expériences sont les suivantes :**

- L'État doit gouverner pour tous les citoyens. Cela implique d'accepter les différences. Le premier pas est de modifier la Constitution et de mener des politiques de reconnaissance du droit à l'identité culturelle, etc. ;
- D'un autre côté, les différentes cultures doivent respecter les droits humains. Ainsi, les Etats doivent harmoniser leurs Constitutions et politiques publiques avec les textes internationaux. Les Conventions internationales sont là pour garantir l'égalité entre toutes les cultures, tout en luttant contre les coutumes subies et traumatisantes ;
- Le plaidoyer a tout intérêt à être mené, autant via la société civile, qu'aux niveaux national et international ;
- Le facteur historique doit ici aussi être pris en compte pour l'évolution des droits ;
- Les droits interculturels sont interdépendants entre eux, d'où l'intérêt, pour les organisations de la société civile, d'avoir une approche par les droits humains, articulée avec leurs autres approches, dans leur travail au quotidien (cf. les interrelations entre les droits à la santé et les droits linguistiques, comme le montrent les exemples des associations amazighe et de l'ALCS).

### 3. L'approche par les Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC)

**Méthode suivie :** Azeddine Akesbi, professeur d'Economie et membre de Transparency Maroc, a présenté ce thème. Ensuite, Yaba Tamboura, du COFEM, Mali, a détaillé son expérience de l'approche DESC dans le cadre de sa participation à la plateforme DESC. Enfin, les participants ont réagi en faisant des commentaires.

#### 3.1. Principaux éléments de l'approche DESC

**Présentation par Azeddine Akesbi**

Les références concernant les DESC sont contenus dans certains textes internationaux, et en particulier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, en vigueur depuis 1976. Les obligations des Etats y sont détaillées et certains articles précisent ces droits (voir les articles 2, 3, 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 13). Les obligations des Etats concernent les principes : respect, protection, promotion et exécution des droits économiques, sociaux et culturels.

La pertinence des DESC est largement reconnue, malgré le fait qu'elle ne soit pas suffisamment utilisée par les associations de promotion et de protection des droits de l'homme.

Des exemples d'application sont donnés par Azeddine, notamment celui d'un plaidoyer contre la violation des DESC par un programme financé par la Banque Mondiale au Nigeria et celui de L'African Commission on Human and Peoples' Rights (*voir présentation en annexe, document II*).

**Le débat avec les participants-tes : les remarques et les limites de l'approche DESC**

- *Concernant l'efficacité des traités internationaux :* leur force juridique étant théoriquement plus grande (suprémie sur les textes internes), un plaidoyer serait nécessaire pour harmoniser les textes législatifs avec ceux-ci ; or, ils n'ont pas de suprémie sur les Constitutions nationales et, en outre, leur non application n'est aucunement sanctionnée. Azeddine indique que cela est lié aux obligations des Etats, mais les mesures de suivi n'ont pas été prévues. Concernant les droits des enfants, en fait, leur non respect vient de ce que l'approche droits n'est aucunement intégrée.

- *Sur le rôle des acteurs non étatiques* : par exemple, l'OMC a un rôle destructeur des économies nationales en protégeant les multinationales. Quels mécanismes mettre en place pour atténuer ces impacts négatifs ? En fait, face à cette « hypocrisie », liée à l'absence de garanties et aux lacunes, cela revient à poser la question de l'attitude que doit avoir la société civile par rapport à ces pactes pour y introduire des mesures contraignantes. Trop souvent, les organisations de la société civile africaine restent en dehors des débats internationaux, tandis que celles des pays du « Nord » parlent pour elles ; s'impliquer dans les différentes initiatives, comme la GCAP, est primordiale pour inverser la situation.

### **3.2. L'expérience de la Plateforme DESC au Mali, par Yaba Tamboura, COFEM**

La plateforme a été créée par différentes organisations et coalitions maliennes pour suivre le PIDESC, qui résume les différents traités et conventions internationaux que le Mali a ratifiés. Elle regroupe notamment : le Collectif des femmes du Mali (COFEM), l'Association malienne des Droits de l'homme (AMDH), le Haut Conseil Islamique du Mali (HCI), l'Association des chrétiens du Mali (ACM), le Cadre de concertation des associations et ONG (CCAONG), l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), ainsi que la CAFO (Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali) qui en assure la coordination.

La stratégie a été la suivante :

- d'abord rechercher des partenaires : l'APPDH (projet d'appui à la promotion des droits humains) et Terre des Hommes France (TDHF) pour assurer le renforcement des capacités des membres et le financement du programme ;
- ensuite, la plateforme s'est organisée en 5 commissions (travail, alimentation, éducation, santé, logement) pour élaborer un rapport alternatif de la société civile concernant l'engagement de l'Etat malien par rapport au pacte, signé en 1996, mais non appliqué ;
- la restitution du rapport a été faite dans toutes les régions du Mali et dans le district de Bamako. Il en est sorti un document de plaidoyer soumis au gouvernement à travers le Ministère des Affaires Étrangères. Suite au dépôt de ce rapport alternatif, auprès du gouvernement, la Plate-forme a été sollicitée par les Ministres pour tenir plusieurs rencontres de concertation, puis par la présidence de la République qui a également rencontré ses représentantes ;
- depuis, le gouvernement travaille de façon étroite avec la société civile à travers la plate-forme, afin qu'elle participe à l'élaboration du rapport du gouvernement. La première version du rapport de la plate-forme a été déposée aux Nations Unies, qui ont sollicité la participation de deux de ses représentantes pour venir défendre le dossier au moment venu.

#### **Le débat sur l'exemple de la Plateforme DESC**

- *L'expérience de la plateforme est mise en parallèle avec celle initiée au Bénin par le GRAPAD dans le cadre du programme Oscar* (Organisations de la société civile appuyées et renforcées) au Bénin. Ce programme, lancé au titre de la coopération entre le Bénin et l'Union européenne, a comme objectif de contribuer à une meilleure prise en compte des acteurs non étatiques (ANE) dans le processus décisionnel et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement, dans tous les secteurs de la vie économique et sociale du Bénin.

Le GRAPAD, en tant que point focal du réseau Aoudaghost, a travaillé ces dernières années sur les DESC, et a réalisé en octobre 2006 une étude qui a permis de faire un état des lieux sommaire sur les DESC au Bénin (*voir en annexe, document III*). Pour consolider les acquis, le GRAPAD a proposé dans le cadre du programme OSCAR le projet « Participation des organisations de la société civile à la mise en œuvre du PIDESC » au Bénin.

Au nombre des résultats attendus, on peut citer :

- au moins 1200 OSC des six anciens départements du Bénin sont informées, sensibilisées et mobilisées autour des enjeux des DESC ;
- les capacités de 120 OSC sont renforcées en matière de lobbying et de plaidoyer et elles disposent des moyens techniques (méthodes et outils) et organisationnels pour suivre et apprécier la mise en œuvre des DESC au Bénin, à travers la production et la diffusion d'un rapport parallèle.

Par ce biais, l'utilisation de l'approche par les DESC sera renforcée<sup>1</sup>.

---

1. Il faut souligner que le GRAPAD, en qualité de Responsable Chargé des Etudes au niveau de Social Watch – Bénin, a également contribué à la publication des rapports parallèles de la société civile sur la réalisation des OMD au Bénin (Editions 2005 et 2006).

**- Le débat s'est focalisé sur l'intérêt et l'utilité d'un rapport alternatif :**

Sa réalisation répond à un besoin bien défini dans le temps : ce peut être un moment d'évaluation, de maturation concernant l'approche et des actions, ou bien d'accumulation. Il sert à politiser la question, à la porter à un niveau collectif, nécessitant ainsi réflexion commune et intervention par rapport au pouvoir. C'est aussi un outil de plaidoyer, un focus par rapport au respect de certains engagements.

Se pose la question de sa fiabilité. Il faut avoir des chiffres crédibles (or, souvent, les associations doivent utiliser les chiffres officiels, truqués par exemple en Tunisie par le pouvoir en place, ou avec la complicité de la Banque Mondiale comme en Mauritanie) et être précis sur ce que l'on veut démontrer. Les indicateurs sont utiles pour pouvoir intégrer les revendications des associations (cas au Maroc dans le rapport alternatif) mais il faut pour cela une certaine homogénéité des points de vue (à cause des conflits de pouvoir et de leadership, souvent les visions sont trop différentes et rendent impossible la réalisation d'un rapport ...). Au Mali, par contre, l'ensemble des associations ont compris l'intérêt d'avoir un leadership commun, celui de la CAFO (Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali), à l'origine du processus.

- Finalement, à travers ces actions, c'est la crédibilité de la société civile qui est en jeu : les organisations sont souvent diabolisées par les Etats, en Afrique, comme dans les pays riches, et subissent des pressions du pouvoir politique. Mais parfois, au contraire, la société civile paraît « banalisée » (au Maroc, les sit-in des diplômés chômeurs devant le Parlement sont devenus un lieu sacré de protestation non médiatisé, mais ces actions ont tout de même gêné le gouvernement durant cette période électorale, et la négociation a abouti à proposer des emplois). En fait, tout dépend du degré d'implication des militants, ainsi que du degré de constitution des réseaux et de la capacité, même dans les limites, à être créatifs (exemple en Tunisie).

Si les participants ont remarqué l'importance de l'outil rapport comme cadre de revendications pour tous, ces exemples montrent à quel point l'approche DESC serait utile aux activistes et qu'il est nécessaire de renforcer les capacités des associations.

### **3.3. Synthèse**

- L'approche par les DESC, ancrée dans l'approche par les droits humains, est relativement nouvelle pour les organisations de la société civile. De fait, malgré son intérêt, elle n'est pas encore vraiment utilisée comme outil de plaidoyer.

- Quand elle est utilisée par la société civile, les difficultés proviennent à la fois du manque de moyens des associations (compétences, financement, information sur les budgets et les textes pour réaliser un suivi), mais aussi des pressions exercées par le pouvoir politique, notamment l'Etat ou les institutions internationales, sur les organisations.

- Son application nécessite ainsi de d'abord identifier et analyser les droits des titulaires de droits et les obligations de réaliser ces droits, mais aussi d'évaluer les capacités des titulaires de droits à revendiquer ceux-ci et de celles des détenteurs d'obligations à les remplir, de faire le suivi-évaluation et d'orienter la programmation des politiques.

## **4. Le suivi des politiques publiques, via l'analyse des budgets et les rapports alternatifs**

### **Méthode suivie :**

La séance a été organisée en trois parties :

- Azeddine Akesbi a introduit le thème en détaillant les contenus de l'outil d'analyse des budgets (budget sociaux et budget genre), avec des exemples concrets au Maroc.

- Ensuite, ont été présentées deux expériences : celle de Franck Kamunga, du Forum Africain pour la Démocratie, en matière d'analyse de budget régional, et celle de Jean Mballa Mballa, de la FOSCAM, sur le suivi du budget de l'éducation au Cameroun.

- Enfin, les participants se sont répartis en deux groupes, l'un étudiant les rapports et l'autre l'analyse de budget. Ces outils de plaidoyer ont été ensuite restitués et discutés ensemble.

### **4.1. Principaux éléments sur l'analyse des budgets**

Les principales composantes du budget ont été détaillées par Azeddine, en donnant l'exemple du budget 2007 de l'Etat marocain. L'analyse du budget est un outil pour suivre les priorités des Etats et détenir des indicateurs. Le problème est que souvent les documents budgétaires ne sont pas lisibles et accessibles et les acteurs associatifs et parlementaires sont insuffisamment impliqués.

Un exemple utile pour les associations est l'outil de l'analyse des budgets sociaux dans le cadre de l'initiative 20 20 axée sur les services sociaux essentiels. Son principe est que 20 % des dépenses budgétaires et 20 % de l'aide extérieure soient consacrés au financement des services sociaux essentiels. Enfin, la « genderisation » du budget offre une perspective stratégique pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes dans un pays. Concernant l'Open budget initiative, elle permet l'accès à de l'information pertinente, pour pouvoir ensuite analyser et suivre les politiques publiques (*voir information détaillée en annexe, document II*).

#### **Remarques des participants-tes**

- *Le travail sur les budgets est relativement récent* : par exemple, la première rencontre mondiale de la société civile a eu lieu en 1997 ; au Maroc, cela a donné lieu à une campagne pour élaborer un mémorandum auprès du Parlement pour avoir un budget transparent.
- *Concernant le suivi des budgets nationaux « fermés »* : ceux-ci ne sont pas toujours accessibles, les acteurs n'ayant généralement pas été associés à leur élaboration ; de fait, le suivi des impacts est difficile à mesurer et les acteurs non étatiques doivent trouver des moyens de collaborer pour cela. Pour Azeddine, il faudrait avoir accès à l'information et à la procédure.
- *Concernant l'intégration du genre*, au Togo, la gratuité de la césarienne a été introduite dans le budget de 2008.

## **4.2. Etudes de cas : expériences sur l'analyse des budgets**

### **■ Le suivi du budget de l'éducation au Cameroun : l'expérience de la Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise, FOSCAM**

**(par Jean Mballa Mballa)**

L'expérience a consisté à réaliser un suivi physico financier des dépenses du budget 2004 sur fonds PPTTE dans le secteur de l'éducation dans trois provinces du Cameroun. L'objectif principal était d'induire la transparence et d'impliquer la société civile dans la gestion des finances publiques.

Une enquête a été réalisée pour apprécier le niveau d'exécution du budget, à partir des affectations budgétaires pour la construction des salles de classes équipées de tables bancs et des toilettes. Les enquêtes sur le terrain ont impliqué les administrations en charge de la gestion budgétaire, les prestataires de marchés, les enseignants et les parents d'élèves. Après la collecte, le dépouillement et l'analyse des informations, le rapport a été publié dans le cadre d'une conférence publique regroupant les autorités administratives, les partenaires de la coopération, les médias et la société civile.

L'expérience a permis d'évaluer le degré de prise de conscience des organisations de la société civile dans leur implication dans la gestion des affaires publiques et d'apprécier le degré de collaboration des administrations publiques dans cette démarche. Jean a remarqué la difficulté d'obtenir les informations sur la gestion des finances publiques sous prétexte du droit de réserve. Aussi, le suivi du budget a permis d'évaluer, pour chaque région, si les fonds étaient vraiment alloués aux objectifs exprimés dans les plans d'action. C'est une donnée très importante pour mener des campagnes et des dénonciations judiciaires du gaspillage des fonds publics.

### **■ L'analyse de budget au niveau régional : l'expérience du Forum Africain pour la Démocratie**

**(par Franck Kamunga)**

Un projet régional (Kenya, Liberia, République Démocratique du Congo) a été élaboré pour permettre à la société civile de participer à l'élaboration du budget national et de suivre sa mise en œuvre.

Les différentes organisations de chaque pays ont choisi un secteur spécifique pour mener un plaidoyer auprès des parlements nationaux lors des définitions des politiques pour l'élaboration du budget. Par exemple, au Kenya, les organisations ont travaillé sur le secteur de la santé ; au Liberia, elles ont ciblé la prise en compte des droits des femmes et des questions de genre dans le budget national. La stratégie de plaidoyer a concerné essentiellement le secteur public, (Ministères, Parlement) pour faire un lobbying direct auprès des décideurs.

Cette stratégie de communication avec les décideurs et les membres du parlement a eu un impact direct sur les budgets. Par exemple, au Liberia, il y a eu une grande participation des autorités pour mettre en œuvre l'approche genre dans le budget. La stratégie de plaidoyer a continué avec le suivi de la mise en œuvre des budgets accordés.

### **4.3. Etudes de cas : expériences sur l'élaboration des rapports alternatifs de la CEDEF en Mauritanie, Tunisie et au Maroc**

#### **■ L'expérience de la FNPDFE dans l'élaboration du premier rapport alternatif de la CEDEF en Mauritanie (par Irabiha Abdel Wedoud)**

Grâce à l'appui financier de l'UNIFEM et au soutien technique de la WILDAF (Femmes, Droit et Développement en Afrique), les militantes ont pu développer le rapport. La WILDAF a fourni un système d'indicateurs pour mesurer le degré d'accomplissement des recommandations de la CEDEF au niveau national.

Après cette phase, des représentantes ont participé aux réunions du Comité CEDEF aux Nations Unies à New-York. Le processus de lobbying auprès des délégués du gouvernement et de présentation du rapport aux membres du comité CEDEF a duré un mois. Nombre de difficultés ont été identifiées. La question de la langue est très importante pour assurer l'efficacité de la stratégie de plaidoyer. Bien que cinq langues officielles soient utilisées aux Nations Unies, c'est l'anglais qui domine, que ce soit pour le plaidoyer, les conversations de couloirs ou au niveau des délégués. Leur rapport était rédigé en arabe et en français et elles ont dû le retraduire pour pouvoir le diffuser. D'autre part, le 'savoir faire' dans ce domaine ne s'apprend qu'à ce stade, durant la présence aux Nations Unies, et il est nécessaire pour approcher les comités ou les délégués et nouer des contacts. Dans ce sens, le soutien des organisations et coalitions d'autres régions, par exemple celle de l'Asie Pacifique, a été très important pour cadrer avec la logique onusienne.

Finalement, les représentantes de la FNPDFE ont pu remettre leur rapport aux membres du comité et, au moment de la présentation officielle du gouvernement mauritanien, le comité a pu questionner pertinemment les faits détaillés par les délégués officiels et émettre de nombreuses recommandations au gouvernement mauritanien. Ce fait est important pour le plaidoyer au niveau national. « Le gouvernement n'écoute pas beaucoup les organisations de la société civile, mais il prend en considération le comité international de la CEDEF » ajoute Irabiha. Dans ce sens, en mars 2007, au moment des élections présidentielles, la FNPDFE a élaboré une Charte pour la promotion des femmes prônant un quota minimum de 20% de femmes dans les postes de décision de l'Administration publique, qui a été signée par tous les candidats aux présidentielles. Cette promesse a pu se mettre en place grâce au lobbying auprès des Nations Unies. L'intégration de la Charte, comme axe prioritaire dans les observations conclusives du Comité CEDEF, a été fondamentale pour que le Président élu adopte la loi des quotas.

Au niveau des recommandations, Irabiha souligne l'importance de participer aux structures onusiennes mais cela suppose une préparation préalable, ainsi que des ressources humaines, linguistiques et économiques suffisantes. En plus, une plus grande articulation entre les organisations africaines est nécessaire pour apprendre des différentes expériences de lobbying international ainsi que des stratégies de plaidoyer (*voir en annexe, document III*).

#### **■ L'expérience de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (par Saida Ben Garrach)**

Saida a souligné l'importance des rapports alternatifs en tant qu'outil de plaidoyer, capable de générer des influences à différents niveaux. D'un côté, le rapport permet d'interpeller le gouvernement mais, d'un autre côté, il peut être nécessaire pour influencer l'opinion publique. Dans ce sens, les rapports alternatifs sont indispensables pour exiger des Etats la mise en place de lois et programmes visant à éliminer la pauvreté, la violence et toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Aussi, l'élaboration des rapports permet de renforcer les capacités et la coordination de la société civile en lui donnant un cadre de revendications. Plus largement, cela permet d'informer et de sensibiliser les citoyens sur des questions prioritaires, à savoir la violence et la pauvreté à l'encontre des femmes

L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates prépare des rapports alternatifs pour les présenter aux instances onusiennes. Les militantes reconstruisent un état des lieux pour élaborer leurs constats et rappellent à l'Etat tunisien ses engagements nationaux et internationaux, en attirant l'attention sur les failles et les enjeux. Dans ce cadre, le rapport c'est l'outil indispensable pour le lobbying international.

L'ATFD a participé au processus de révision de la Quatrième Conférence Internationale sur les Femmes. Ses représentantes ont fait des rapports alternatifs pour Beijing + 5 et Beijing +10 et les ont présentés aux Nations Unies. Les sujets remarquables ont été : la présentation des réserves de l'Etat tunisien par rapport à la CEDEF, l'évaluation des lois tunisiennes sur la femme, la révision du code de la famille, la situation des droits reproductifs et sexuels.



■ **L'expérience de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc**  
**(par Houda Bouzzit)**

Le Maroc, malgré sa phase moderniste actuelle, maintient encore des attitudes sexistes qu'il justifie par la charia musulmane. Le Maroc a ratifié la CEDEF en 1993 mais sa publication au bulletin officiel, acte nécessaire pour son entrée en vigueur, n'est intervenue qu'en 2001.

L'ADFM est l'initiatrice de la Campagne Nationale « égalité sans réserve » pour la levée des réserves sur la CEDEF et la ratification de son Protocole Optionnel (PO). Cette campagne a pour objet d'amener les autorités publiques à mettre en pratique leurs engagements. « Égalité sans réserve » fait partie de la campagne régionale MENA issue de la Conférence régionale de Rabat en juin 2006. Lors de cette dernière, chaque membre de la région d'Afrique du Nord et du Moyen Orient s'est engagé à mener sa propre campagne et ainsi à mener une campagne régionale. Jusqu'à présent, beaucoup d'activités ont été menées, comme par exemple la signature de l'Appel « égalité sans réserve » par les différentes associations nationales, la création d'un blog, la publication de l'appel et de la liste des signataires dans les journaux nationaux et l'envoi d'une lettre ouverte au premier ministre qui l'interpelle au sujet de son engagement à lever les réserves sur la CEDEF et de la ratification de son PO.

**4.4. Recommandations pour l'analyse des budgets et l'élaboration des rapports alternatifs**

**Méthode suivie :** Les participants-tes se sont répartis en deux groupes pour étudier les outils tels que les rapports alternatifs et l'analyse de budget. Le travail des deux groupes a été ensuite présenté oralement et synthétisé comme suit.

■ **Les rapports alternatifs**

**Le groupe devait répondre à trois questions :**

- 1. Pourquoi faire des rapports alternatifs ?**
- 2. Contraintes rencontrées par les acteurs**
- 3. Comment améliorer le rapport comme outil de plaidoyer ?**

**1. L'utilité des rapports alternatifs :**

- Etudier les écarts entre les rapports officiels et les situations réelles ;
- Faire respecter les exigences du droit international ;
- Réaliser une veille par rapport au suivi des engagements pris ;
- Présenter la position de la société civile :
  - Cela permet le contrôle citoyen, de donner l'information aux citoyens-nes, de faire une action publique,
  - Ils sont possibles à différents moments du processus et à différents niveaux,
  - Ils sont destinés autant aux organisations, qu'aux partenaires et aux décideurs.

**2. Les difficultés rencontrées dans la réalisation et l'utilisation de cet outil sont de plusieurs ordres :**

- La mobilisation : il est parfois difficile pour les associations de créer des coalitions ;
- Les données statistiques sont la plupart du temps absentes et/ou insuffisantes ;
- Le manque d'expertise au niveau de la société civile ;
- Les politiques d'usage des langues (quelques unes prédominent) et la communication pratiquée dans les actions de plaidoyer au niveau international.

**3. Comment améliorer cet outil ?**

Quatre moyens, voies, ont été identifiés par les participants-tes :

- 1) l'élaboration et la gestion de bases de données communes,
- 2) la mobilisation des ressources à temps,
- 3) le renforcement des capacités des OAC,
- 4) la mise en place de stratégies de communication adaptées à différents publics, notamment en agissant auprès des médias (lancement de médias, travail en réseau avec les journalistes).

## Recommandations complémentaires

Suivant la discussion tenue après la présentation de l'expérience de la Plateforme DESC au Mali, nous pouvons retenir que :

- La réalisation d'un rapport répond à un besoin bien défini dans le temps (moment d'évaluation, de maturation ou d'accumulation).
- Il sert à politiser la question, à la porter à un niveau collectif, via réflexion commune et intervention par rapport au pouvoir. C'est aussi un outil de plaidoyer, un focus par rapport au respect de certains engagements.
- Les informations qu'il contient doivent être fiables ; pour cela, il importe d'y intégrer des données les plus précises possibles, avec chiffres à l'appui (mais les chiffres officiels sont souvent truqués) et des indicateurs.

### ■ L'analyse de budget

**Le groupe a travaillé en deux phases, avec l'appui d'Azeddine :**

- **choix d'une expérience : celle du budget du secteur éducatif**
- **réflexion sur l'intérêt de l'analyse de budget pour renforcer la stratégie de plaidoyer**

L'open budget est intéressant en tant qu'expérience, notamment pour l'analyse de budget appliqué et la promotion des DESC. Pour réaliser ce travail, il est possible de s'allier avec des groupes spécialisés. Le plaidoyer ici serait nécessaire pour faire adopter une loi sur l'accès à l'information budgétaire et non budgétaire.

Concernant le budget du secteur éducatif, il est plus important de faire une expérience sur la traçabilité de la dépense éducative en rapport avec la gouvernance dans ce secteur (priorités, gaspillages..., implication des parties concernées).

Par ailleurs, il faut agir pour que tous les budgets soient orientés pour la satisfaction au mieux des droits et contribuer à réduire la pauvreté.

## Comment promouvoir le plaidoyer ?

**Plusieurs moyens sont envisagés :**

- le renforcement des capacités des associations ;
- l'examen de tous les outils de gestion possibles ;
- l'analyse fine des documents budgétaires (national, provincial, local et par établissement), au niveau de ce qui est prévu et de ce qui parvient réellement aux destinataires ;
- l'enquête auprès des parties concernées : élèves, parents, enseignants ;
- l'analyse des résultats : constats des gaspillages, des dysfonctionnements ;
- la réalisation d'une campagne de sensibilisation ;
- les actions de plaidoyer auprès des décideurs : pour une école gérée de manière participative et transparente, au service des enfants.

## 5. Les Indicateurs sociaux

**Méthode suivie :** Mariana Cabrera, de l'équipe de recherche de Social Watch, a présenté les indicateurs utilisés par Social Watch. Ensuite, Kayi Aguey a expliqué l'expérience de la Wildaf dans le suivi de la CEDEF. Enfin, Azeddine a fait un point sur les indicateurs contre la corruption élaborés par Transparency Maroc.

### 5.1. L'expérience des indicateurs sociaux de Social Watch

Depuis sa création, Social Watch développe des séries d'indicateurs pour mesurer l'accomplissement des engagements adoptés par les gouvernements dans les différents forums internationaux. Sa finalité est que tous les citoyens du monde puissent exiger des comptes des gouvernements, du système de l'ONU et des institutions internationales.

Depuis 2004, Social Watch incorpore dans ses rapports annuels la perspective des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (DESC). Pour cela, l'organisation utilise des indicateurs sociaux. Ces outils permettent de mesurer ou rendre opérationnel un concept social abstrait. Ils donnent des informations sur une situation ou un processus ; ils mesurent des progressions ou des régressions à travers le temps. Pour pouvoir comparer, les pays sont assignés d'une valeur de 1 à 4 (le 1 indique la plus mauvaise situation et le 4 la meilleure).

Les indicateurs (taux de mortalité infantile, taux d'alphabétisation) sont différents des indices (mesure résumant plusieurs indicateurs). Social Watch a développé l'indice des capacités de base (ICB). Cet indice se focalise sur les conditions minimales nécessaires pour pouvoir « commencer à penser » au développement social. Elaboré à partir d'une proposition méthodologique de Social Watch Philippines (2001), c'est un des outils d'évaluation les plus utilisés par les membres du réseau. L'Indice d'équité de genre (IEG), élaboré en 2004 et amélioré chaque année, sert à analyser le degré d'équité de genre dans les pays à travers trois dimensions : l'activité économique, l'empowerment et l'éducation. En fait, il quantifie les fractions entre femmes et hommes dans chacun des indicateurs inclus dans l'indice (*voir en annexe, document II*).

Aurélien Atidegla, du GRAPAD / Social Watch Bénin, et Hassan Sayouty, de l'Espace Associatif / Social Watch Maroc, ont expliqué les avantages et les difficultés liés à l'utilisation du rapport international de SW, particulièrement en ce qui concerne les indicateurs pour le plaidoyer au niveau national. Aussi, ils ont souligné le travail réalisé au sein des coalitions nationales de SW pour faire le suivi des engagements internationaux signés par leurs pays.

## **5.2. L'expérience des indicateurs de suivi de la CEDEF de la WILDAF**

**Par Kayi Aguey Wognon, GF2D/Wildaf**

Tous les Etats d'Afrique de l'Ouest ont ratifié la CEDEF, parfois avec réserve comme c'est le cas pour le Niger et la Mauritanie. Conformément aux engagements souscrits à travers la ratification de la CEDEF et du Protocole sur les droits des femmes en Afrique, les Etats sont tenus de produire des rapports périodiques sur les mesures prises en vue de la mise en œuvre des droits des femmes. Deux pays en Afrique de l'Ouest et du Centre, la RDC et le Cap Vert, ont présenté, en août 2006, leurs rapports devant le Comité de suivi de la mise en œuvre de la CEDEF. L'UNIFEM est en outre préoccupée par la nécessité pour les Etats de disposer d'indicateurs leur permettant d'évaluer les actions qu'ils prennent pour faire avancer les droits des femmes et de produire régulièrement les rapports exigés concernant la mise en œuvre des engagements pris. Pour faciliter la production de ces rapports et permettre la prise en compte de tous les aspects, l'UNIFEM et le WILDAF ont éprouvé la nécessité de mettre à la disposition des Etats et des acteurs de la société civile des instruments de suivi et d'évaluation des progrès réalisés.

Des indicateurs ont été élaborés et validés dans quatre pays prioritairement ciblés (Cap Vert, Mauritanie, Niger, Sénégal).

Les objectifs sont :

- d'une part, de parvenir à ce que les autorités politiques (gouvernementales et législatives) adhèrent et soutiennent l'initiative d'adopter des indicateurs rendant compte de la mise en œuvre des droits des femmes reconnus par la CEDEF et le protocole sur les droits de la femme en Afrique ;
- d'autre part, que les catégories d'acteurs concernés au sein des administrations publiques et de la société civile, ainsi que les partenaires au développement qui ont contribué au processus d'élaboration des indicateurs, se les approprient et puissent s'en servir (*voir en annexe, document III*).

## **5.3. L'expérience des indicateurs contre la corruption de Transparency Maroc**

Azeddine a questionné les participants-tes sur le thème de la corruption et ses liens avec les droits, sachant qu'il est possible de développer un plaidoyer articulant lutte contre la corruption et promotion des droits humains. L'indice de perception de la corruption, construit à partir d'enquêtes indépendantes issues de différentes sources, permet de noter les pays et d'établir une classification internationale. Il est élaboré, pour le Maroc, depuis 1999.

Cet outil est utilisé pour dénoncer les négations des droits dans les différents secteurs et les dérives au niveau des systèmes politiques, sociaux et économiques engendrés par la corruption (par exemple, coût des services publics, privation des droits, etc.) et promouvoir, ainsi, la culture de la transparence. Le plaidoyer utilise des outils classiques : memorandum, manifeste, communiqué, pétition, émission de TV, etc. Il cible un grand nombre d'acteurs (gouvernement, presse et journalistes, opinion publique, jeunes...), notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé ; les jeunes en particulier sont sensibilisés sur ce phénomène de la corruption. Le plaidoyer réalisé avec la société civile a abouti à une convention des Nations Unies, ratifiée en 2007.

En conclusion, de nombreuses similitudes existent avec le plaidoyer pour les droits humains, même si, à certains égards, ce plaidoyer est différent (*voir information détaillée en annexe, document II*).

## 6. Principales conclusions et plan de travail commun

Les conclusions et la synthèse de cet atelier ont été réalisées, en trois temps, par :

- une discussion collective synthétisant les outils les plus adaptés aux différentes stratégies de plaidoyer ;
- une deuxième discussion plénière sur l'utilisation des outils tels que l'analyse de budget et les indicateurs sociaux ;
- une réflexion commune pour élaborer un plan d'actions après l'atelier.

### 6.1. Les outils de plaidoyer : « tous les outils sont-ils valables pour toutes les stratégies ? »

#### ■ Les éléments nécessaires et généralisables à la plupart des stratégies sont les suivants

*(sans ordre de priorité, donc ils sont aussi importants les uns que les autres) :*

- la traduction des textes et documents dans les langues nationales et locales,
- la communication,
- les relations avec les médias,
- le réseautage,
- la participation des directement impliqués dans toute la stratégie de plaidoyer,
- les alliances stratégiques,
- la bonne gouvernance et la transparence,
- la nécessaire expertise,
- la mobilisation des ressources.

#### ■ Ces outils sont applicables dans un environnement complexe et diversifié

Les principaux acteurs concernés sont :

- l'Etat, avec des stratégies pour exiger de :
  - gouverner pour tous ;
  - donner l'information pour permettre le contrôle citoyen ;
  - harmoniser les législations avec les « normes internationales ».

#### - Les institutions internationales :

L'ONU doit faire une évaluation des instruments internationaux de droits humains et penser à faire évoluer ceux-ci, de façon à ce qu'ils tiennent compte des contextes nouveaux et qu'ils prévoient de réelles sanctions contre les Etats qui n'appliquent pas leurs engagements.

Les actions doivent permettre d'instaurer une politique des langues dans les réunions internationales.

### 6.2. Analyse de budget et indicateurs sociaux

Sont présentés ici les éléments principaux d'utilisation de ces outils pour les stratégies de plaidoyer.

#### ■ L'analyse de budget

Les éléments principaux de stratégie possible sont les suivants :

- rechercher et collecter des données budgétaires ;
- vulgariser et sensibiliser les parties prenantes ;
- assurer la traçabilité ;
- la redevabilité ;
- veiller à la désagrégation des données.

#### ■ Les indicateurs sociaux

Les éléments principaux de stratégie possible sont les suivants :

- réfléchir sur leur construction (bases fiables), pour les valider et les comparer dans le temps ;
- standardiser les méthodes (et différencier la manière d'adapter ces indicateurs par pays) ;
- nationaliser les indicateurs ;
- développer des indicateurs alternatifs ;
- ensuite, vulgariser ces indicateurs, de façon à ce que la société civile s'en approprie les résultats.

### **6.3. Les actions possibles à réaliser ensemble**

Plusieurs actions ont été envisagées par les participants-tes et les organisateurs de l'atelier à partir du mois d'août (*voir le planning en annexe, document II*) :

- La réalisation du rapport de synthèse, en trois temps : d'abord, la rédaction d'une première version (draft), celle-ci étant soumise aux participants-tes pour recueillir leurs commentaires et recommandations, lesquels seront intégrés lors de la rédaction du rapport final (fin août).
- La classification et la systématisation des expériences présentées à l'occasion de l'atelier, au moyen d'échanges par email entre les participants-tes et les organisatrices, sur la base des questionnaires et des formulaires envoyés durant la phase de préparation de celui-ci, ainsi que compléments apportés au cours de l'atelier.
- La capitalisation de l'atelier, à travers la capitalisation sur les expériences les plus réussies et la mise en ligne sur l'internet des échanges et des acquis de l'atelier, via le portail de Oxfam-Novib/Kic.
- La réalisation, par chaque participant-te, de restitutions des acquis de l'atelier et d'échanges au niveau des organisations (participantes et candidates) de leurs pays et régions respectives.